

## **SEANCE ORDINAIRE DU 28 AOUT 2012**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès verbal du conseil municipal du 3 juillet 2012.
2. Urbanisme :
  - rapport de la commission urbanisme du 31 juillet 2012
  - Abrogation de la majoration des droits à construire
3. Convention d'occupation du CPI avec la COCOBEN pour la restauration scolaire.
4. Établissement Public Foncier du Bas-Rhin : acquisition de parcelles pour le Parc d'Activités des Nations de Benfeld.
5. Plan de gestion des déchets verts.
6. Taxe communale sur l'électricité.
7. Compte-rendu d'activité 2011 du Groupe ES.
8. Rapport annuel 2011 du SMICTOM.
9. Indemnité stagiaire.
10. Divers.

**Secrétaire de séance : Jean-Paul BRUGGER**

**Membres présents : Denis SCHULTZ (Maire), Jean-Paul BRUGGER (1er Adjoint), Jean-Luc GOERGER (2ème Adjoint), Daniel SCHNELL (3ème Adjoint), Benoît ANDRES, Marie-Jo EUDELIN, Laurent MEYER, Pierre SCHNEIDER, Martin SCHROETTER, Fabienne TUSSING, Maurice WEIBEL.**

**Membres excusés : Anny RIEGEL, procuration à Jean-Paul BRUGGER  
Catherine SCHOTT, procuration à Laurent MEYER  
Nathalie SIEGLER, procuration à Denis SCHULTZ**

**Point de l'ordre du jour N° 1.**

**Objet : Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 3 juillet 2012**

Le compte-rendu de la séance du 3 juillet 2012 est adopté à l'unanimité. Les signatures seront recueillies la prochaine fois en l'absence du registre.

**Point de l'ordre du jour N° 2.**

**Objet : Urbanisme.**

L'adjoint Jean-Paul BRUGGER présente au conseil le **rapport** de la commission urbanisme du 31 juillet 2012. Cette commission a été essentiellement consacrée à l'avant-projet du réaménagement des rues du Général Vix et du Général Leclerc ; les travaux devraient débuter au printemps 2013. (voir rapport).

L'adjoint soumet au conseil une proposition de cadeau à l'occasion du départ à la retraite de l'instructeur du SDAUH, M. Claude BOESCH : deux menus découverte pour **110 €**.

**Le conseil donne son accord à l'unanimité.**

**Point de l'ordre du jour N°3.**

**Objet : convention d'occupation du CPI avec la COCOBEN pour la restauration scolaire.**

Un exemplaire de la convention a été remis à chaque conseiller. La COCOBEN a déjà adopté la convention. Le Maire précise qu'il faudra modifier la convention passée avec le SDIS. Une cour sera délimitée du côté de la tour de séchage. Cette occupation de la salle nécessite un peu plus d'organisation pour les après-midis du « Temps Libre ».

**La convention avec la COCOBEN est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**Point de l'ordre du jour N° 4.**

**Objet : Établissement public foncier local du Bas-Rhin : acquisition de parcelles pour le Parc d'Activité des Nations de Benfeld.**

Le Maire informe le conseil que l'EPFL du Bas-Rhin a acquis les 8 hectares au sud du ban de Sand pour le compte de la COCOBEN, en vue de l'extension du Parc d'Activité des Nations de Benfeld.

**Point de l'ordre du jour N° 5.**

**Objet : Plan de gestion des déchets verts dans la commune.**

Un plan de gestion a été remis à chaque conseiller ; le Maire distribue une version modifiée de ses annexes qui détaille les actions à mener.

Dans l'immédiat, il faudra prévoir une demi-journée pour permettre aux habitants de déposer les feuilles et les fleurs fanées. La commune doit prévoir un emplacement pour une aire de compostage.

**Point de l'ordre du jour N° 6.**

**Objet : Taxe communale sur l'électricité.**

Le Maire expose les dispositions des articles L.2333-2 et suivants du code général des collectivités territoriales, autorisant le conseil municipal à fixer un coefficient multiplicateur unique, dans les conditions et limites prévues à ces mêmes articles, applicable au tarif de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

**VU** l'article 23 de la loi 2012-1488 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

**VU** les articles L.2333-2 à L.2333-5 du code général des collectivités territoriales,

**VU** les articles L.3333-2 à L.3333-3-3 du code général des collectivités territoriales,

**VU** les articles L.5212-24 à L.5212-26 du code général des collectivités territoriales,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**décide :** Le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité est fixé à **8,28 %**

**Charge** le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

**Adopté à l'unanimité des membres présents.**

**Point de l'ordre du jour N° 7.**

**Objet : Groupe ES : rapport d'activité annuel 2011.**

Le Maire présente et fait circuler le rapport annuel 2011 du Groupe ES qui est approuvé par le conseil.

En 2011 la commune a perçu la somme de 21 424,88 € au titre des taxes et redevances payées directement par Électricité de Strasbourg et ES Énergies Strasbourg.

**Point de l'ordre du jour N° 8.**

**Objet : rapport d'activité annuel 2011 du SMICTOM.**

Chaque élu est en possession d'un condensé du rapport. Le rapport complet est tenu à leur disposition. Martin SCHROETTER pose une question : comment est pris en compte le nombre d'occupants dans les collectifs ? La question sera transmise au SMICTOM.

**Point de l'ordre du jour N° 9.**

**Objet : indemnité stagiaire.**

Le Maire rappelle que le secrétariat de la mairie a accueilli Mademoiselle Morgane RICH pour un stage de 3 semaines du 11 au 29 juin 2012.

Le Maire propose de lui allouer une gratification de **100 €**.

**Adopté à l'unanimité des membres présents.**

**Point de l'ordre du jour N° 10.**

**Objet : Divers**

- Formation des élus : chaque conseiller a reçu le programme de formation de l'IPAG. Le programme de l'ENGEES sera transmis aux intéressés.
- **Subvention pour le feu d'artifice de la fête nationale.**  
Le Football Club de Sand a présenté une facture de **1 200 €** pour le tir du feu d'artifice.  
A l'unanimité des membres présents, le conseil décide de verser une subvention couvrant la totalité de la dépense.
- **Bulletin du SCOTERS** : le Maire remet quelques exemplaires aux conseillers intéressés.
- **Dates :**
  - dimanche 9 septembre : concours de pêche organisé par la Croix Rouge à l'étang de pêche de Sand avec démonstration de 1ers secours
  - jeudi 13 septembre : commission culturelle
  - mercredi 19 septembre à 20h : réunion de préparation du conseil municipal des enfants.
  - samedi 22 septembre à 10h : réunion conseil municipal des enfants (enfants)
  - lundi 8 octobre : conseil municipal

La séance est levée à 21h30